

L'agenda des rencontres du Pays...

Mise en œuvre de la Charte forestière
dans le premier semestre.

Rencontre des Présidents
des 3 Pays frontaliers le 23 février.

Assemblée générale
du Pays le 10 mars.

Signature du contrat de Pays
avec le Conseil Régional
le 14 avril.

Infos pratiques

• Quelques précisions sur le Pays du Haut-Doubs :

Le bureau, le conseil d'administration et les commissions de travail de l'association sont composés par des élus et des socio-professionnels des 6 communautés de communes du Larmont, Montbenoit, Mont d'Or deux Lacs, Hauts du Doubs, Frasnè-Drugeon et CCA 800.

- Président : Patrick GENRE, CC Larmont
- Vice-Président : Jean-Luc GIROD, CREPS Pontarlier
- Vice-Président : Claude DUSSOUILLEZ, Président CC Frasnè-Drugeon
- Vice-Président : Jean-Pierre GURTNER, Président CC Altitude 800
- Trésorier : Michel MOREL, Président CC Mont d'Or - Deux Lacs
- Secrétaire : Frédéric MONNIER, MFR Pontarlier

Les commissions de travail (Economie, Tourisme et Cadre de vie) réunissent chacune une vingtaine de membres, composées de 50% d'élus et 50% de socio-professionnels.

Pour joindre les communautés de communes du Pays

CC Larmont
8A, rue de la Grande Oie - 25300 Houtaud
Tél 03.81.39.40.02 - Fax 03.81.39.43.44

CC Hauts du Doubs
Mairie - 25240 Mouthe
Tél 03.81.69.11.18 - Fax 03.81.69.14.27

CC Montbenoit
4, rue du Val Saugeais - 25650 Montbenoit
Tél 03.81.38.17.71 - Fax 03.81.38.19.68

CC Frasnè-Drugeon
Mairie BP 11 - 25560 Frasnè
Tél 03.81.49.88.84 - Fax 03.81.49.82.06

CC Mont d'Or-Deux Lacs
2, rue de la Seigne - 25370 Les Hôpitaux Vieux
Tél 03.81.49.10.30 - Fax 03.81.49.23.50

CCA 800
Mairie - 25520 Bians les Usiers
Tél 03.81.38.27.50 - Fax 03.81.38.26.70

FORMULAIRE D'ADHESION AU PAYS DU HAUT DOUBS

Organisme

Adresse

Nom du correspondant et fonction

E-mail et site Internet

Nombre de salariés

Barème de cotisation

Entreprise ou association de moins de 10 salariés..... 30 €

Entreprise ou association de 10 à 50 salariés 60 €

Entreprise de + de 50 salariés 100 €

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin d'adhésion accompagné de votre chèque.
Votre adhésion ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Règlement par chèque libellé à l'ordre du Pays du Haut-Doubs
Règlement par virement bancaire (banque BPF Cpte no 92119609433)



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

www.masson-publicite.com - Pontarlier

La lettre d'info du Pays du Haut-Doubs

Mars 2009 - N° 5

Le mot du Président

Les élections municipales de mars 2008 ont provoqué le renouvellement d'une grande partie des membres des conseils municipaux et des communautés de communes. Le Pays du Haut-Doubs, émanation des six communautés de communes du Larmont, de Montbenoit, de Frasnè-Drugeon, d'Altitude 800, du Mont d'Or et des 2 Lacs et des Hauts du Doubs, s'en est trouvé donc, lui aussi, restructuré.

Amené à ouvrir de nouveaux chantiers dans le cadre des contrats de projets 2007-2013 avec de nouveaux interlocuteurs tant à l'extérieur qu'au niveau local, il m'apparaissait, logique et nécessaire de faire un bilan de ces quatre premières années d'existence du Pays du Haut-Doubs.

Aujourd'hui le Pays a véritablement trouvé sa vitesse de croisière dans les formes et les objectifs qui étaient attendus par les collectivités locales. Lieu de rencontre et de concertation, il réunit désormais à un rythme régulier, les présidents des 6 communautés de communes et plusieurs dizaines d'acteurs publics et socio-professionnels autour des grands enjeux liés au développement économique, touristique, social, culturel ou encore environnemental de notre territoire.

Force de propositions, il est désormais reconnu comme l'interlocuteur des pouvoirs publics extérieurs, Etat, Région et Département pour mobiliser les moyens techniques ou financiers liés aux investissements nécessaires pour dynamiser et consolider la compétitivité de notre espace territorial.

Enfin, il peut désormais s'enorgueillir de plusieurs réalisations qui font l'objet du dossier thématique ci-joint. Plus que jamais conscient que l'avenir de notre territoire dépend avant tout de la mobilisation de ses acteurs, le Pays du Haut-Doubs a engagé des partenariats et synergies d'actions avec les pays voisins, Horloger et du Haut-Jura.

Face à un avenir de plus en plus difficile et incertain, le Pays du Haut-Doubs se positionne donc comme un outil fort pour peser et faire entendre la voix des enjeux et des intérêts majeurs de notre territoire.



Patrick GENRE,
Président de l'Association Pays du Haut-Doubs

Dans ce numéro

Brèves et actus
du Pays

Le Pays :
rôle et enjeux

Activités des
commissions

Dossier Thématique :
Bilan du Pays
2004-2008

L'agenda des
rencontres du Pays

Infos pratiques



8B rue de la Grande Oie - 25300 HOUTAUD - Tél. 03 81 46 59 17 - Fax 03 81 46 77 72
www.haut-doubs.org - secretariat@haut-doubs.org

Les brèves et actus du Pays

LES BREVES ET ACTUS DU PAYS

- Formation et rencontre des nouvelles commissions thématiques du Pays
- Rencontre des élus du Pays et de la Région pour le projet de contrat 2008-2013
- Conférence de presse des 3 Pays frontaliers le 2 décembre 2008
- Présentation de la Charte forestière au C.A. du Pays du Haut-Doubs le 4 décembre 2008

Le Pays : rôle et enjeux

LE PAYS : ROLE ET ENJEUX



Territoire caractérisé par une cohérence géographique, culturelle et économique, le Pays se veut :

- être un espace territorial de solidarité entre territoires ruraux et urbains et d'action collective qui fédère les communes et leurs groupements d'une part et les socio-professionnels et leurs organisations d'autre part pour devenir le niveau privilégié de partenariat et de contractualisation.

Le Pays constitue donc le lieu de la concertation et de la réflexion coordonnée et prospective entre d'une part l'ensemble des initiatives des forces vives publiques ou privées du territoire et, d'autre part des politiques des collectivités extérieures partenaires institutionnelles de l'aménagement du territoire.

- avoir des objectifs qui concourent à déterminer les grands enjeux visant à préserver durablement les éléments moteurs de l'activité et de l'attractivité du territoire et structurés autour de trois objectifs stratégiques :

- insuffler une nouvelle dynamique de l'économie touristique à travers le renforcement et la diversification des filières d'activités et d'équipement, la réorganisation et le développement de la communication et de la notoriété du territoire, la modernisation et l'adaptation du parc d'hébergement et des services d'accueil aux publics touristiques et de loisirs.

- mettre en place les conditions pour une meilleure attractivité économique du territoire à travers l'amélioration des infrastructures de communication et d'accès, l'amélioration des conditions d'accueil et de développement des entreprises sur le territoire ou l'adaptation des outils de formation et des facteurs de compétitivité de l'emploi.

- le renforcement des éléments attractifs du cadre de vie et de l'environnement naturel à travers le développement et la diffusion d'une offre culturelle et de loisirs diversifiée et équilibrée, le développement et l'ouverture des pratiques culturelles et sportives, la valorisation et la préservation du patrimoine naturel et bâti.



Assemblée Générale 2008

Recomposées suite aux dernières élections, les commissions inscrivent désormais leurs actions dans le cadre des nouvelles politiques des contrats de projets pour 2008-2013, avec les objectifs principaux suivants :

économie ECONOMIE

- Promotion et développement de l'offre de zones d'activités économiques.
- Mise en œuvre d'outils d'évaluation de l'activité et de la promotion des attraits économiques du territoire.
- Mise en œuvre de plans d'actions pour la modernisation et l'adaptation des principales filières économiques du territoire.
- Mobilisation sur les enjeux des voies de communication à l'échelle du territoire.



ZAC des Grands Planchants

tourisme TOURISME

- Elaboration de plans d'actions sur la modernisation des principales filières d'activités de sports-loisirs-tourisme.
- Mobilisation sur la problématique de l'hébergement touristique.
- Intégration de l'approche pays dans le schéma départemental de développement touristique.
- Harmonisation des démarches liées à la communication et à la promotion.
- Mise en œuvre d'une carte touristique du territoire.



cadre de vie CADRE DE VIE

- Elaboration de schéma de développement des services aux populations.
- Assistance à la mise en place d'équipements et de services à la santé.
- Mise en œuvre des actions de la charte forestière.
- Soutien aux projets d'équipements à vocation culturelle et sportive.